



**Encorp Atlantique présente son rapport final sur ses projets de recherche quant au recyclage des récipients à boisson: la commodité mesurée en secondes!**

**Moncton (N.-B.) – LE 6 JUIN 2017** – Encorp Atlantique a présenté son *Rapport final sur les projets pilotes* hier pour souligner la Journée mondiale de l'environnement. Le rapport met fin à 36 mois d'essai sur le terrain pour les projets pilotes Re-Centre (Moncton) et Sac Express (Fredericton) qui ont fourni des données précieuses sur les facteurs de commodité et la perception par le public d'une nouvelle méthode en matière de collecte de récipients consignés au Nouveau-Brunswick. L'aboutissement des projets de recherche de trois ans a permis à Encorp d'avoir un aperçu de l'avenir de la gestion des récipients à boisson remboursables aux consommateurs.

Bien connu et aimé par le public dans la région du Grand Moncton, le projet pilote Re-Centre a été lancé le Jour de la Terre (22 avril) 2014 et consiste en deux centres de remboursement permettant le dépôt de sacs de façon automatisée. Un groupe témoin de 2 500 membres du public ont pu s'inscrire pour utiliser ces dépôts pour leurs besoins en matière de recyclage, recueillant leurs récipients à boisson vides dans des sacs et apportant leurs sacs aux dépôts quand ça leur plait. Au cours du projet de trois ans, les dépôts Re-Centre de la région de Moncton ont réussi à servir les clients avec au moins trois sacs (150 récipients usagés) en 30 secondes ou moins, 95 % du temps. Le modèle Re-Centre prouve que les clients préfèrent de meilleures heures d'ouverture (50% des visites aux re-centres ont eu lieu lorsque les centres de remboursements avoisinants étaient fermés). De plus, les améliorations que le modèle Re-Centre offre ont convaincu des consommateurs qui ne rapportent pas régulièrement leurs récipients à boisson usagés à recommencer à recycler leurs récipients. Cela représente un nouveau volume d'achalandage pour les centres de remboursement.

Le projet pilote Sac Express fut pour sa part lancé dans la région de Fredericton au mois de mai 2015 en collaboration avec trois centres de remboursement existants. Des sacs spéciaux furent donnés aux clients avec l'explication de les remplir avec 40 récipients consignés afin d'obtenir un remboursement fixe de 2 \$. Les résultats ont démontré que l'utilisation de sacs à nombre fixe définit clairement l'attente des clients en matière de

remboursement qui pourraient estimer incorrectement la valeur de leurs récipients ou qui pourraient mettre en doute l'exactitude du centre de remboursement. Les sacs à nombre fixe optimisent la productivité de la main-d'œuvre en permettant aux propriétaires exploitants d'optimiser les niveaux de dotation. Encorp note que des sacs ou des boîtes à nombre fixe pourraient représenter une solution à faible coût ou un service complémentaire à un système de dépôts de sacs dans le proche avenir.

« Les deux projets de recherche ont permis de tester des manières plus rapides et plus pratiques pour les consommateurs de retourner leurs récipients consignés tout en optimisant la productivité des exploitants de centre de remboursement », explique le directeur général d'Encorp Atlantique, Pierre Landry. « Les commentaires des participants ont aussi été très positifs. »

« Ce que nous souhaitons faire maintenant est de combler les lacunes dans notre recherche », ajoute M. Landry. « Nous n'avons pas été en mesure de tester un dépôt de sacs automatisé comprenant des sacs à nombre fixe de récipients (2 \$) et d'explorer les avantages d'un partenariat détaillant/recycleur. Ceci pourrait offrir des avantages importants pour l'avenir des exploitants de centres de remboursement. Le fait que les consommateurs comptent leurs récipients à la maison avant de les apporter pour remboursement pourrait entraîner plus de changements dans la productivité des centres de remboursement que toute autre technologie, quelle que soit la taille du centre. »

Le Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick a été créé en 1992 dans le but de réduire la quantité de déchets dans les sites d'enfouissement et d'éliminer les déchets de nos routes et de nos cours d'eau. En réponse, l'industrie de distribution de boissons non alcoolisées a fondé Encorp Atlantique Inc. dans le but de gérer ses récipients. Plus de 25 ans plus tard, Encorp a recyclé plus de 3,5 milliards de récipients et versé plus de 125 millions de dollars au Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick. Encorp représente plus de 85 distributeurs de produits de boisson non alcoolisée au Nouveau-Brunswick et est fier d'être un chef de file dans le recyclage.

-30-

Renseignements :

**Pierre Landry**

Directeur général, Encorp Atlantique Inc.

(506) 389.7322

[pierre@encorpatl.ca](mailto:pierre@encorpatl.ca)